CONTRIBUTION ASSISE SUR LES PRIMES D'ASSURANCE OBLIGATOIRE EN MATIÈRE DE CIRCULATION DES VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR

cerfa N° 11297*03

URSSAF DE

www.urssaf.fr

POUR NOUS CONTACTER

A ..... , le .....

Dénomination .....

Adresse .....

.....

RÉFÉRENCES

N° Siret
N° Compte
N° Pièce
Période
Primes du
Page

Objet : Déclaration et paiement de la contribution due au plus tard le xx xx xxxx

CADRE LÉGAL

Articles L.138-20, R.137-1, R.138-21 et R.138-22 du code de la Sécurité sociale.

SANCTIONS

Pour défaut de déclaration

Une pénalité de 750 € est appliquée par mois ou fraction de mois de retard.
Une pénalité de 750 € est également appliquée en cas d'inexactitude de la déclaration.

Pour défaut de paiement :

Une majoration de retard de 5 % du montant de la contribution est appliquée en cas de non versement à la date limite d'exigibilité.
Une majoration complémentaire de 0,40% du montant des contributions est due par mois ou fraction de mois de retard écoulé à compter de la date d'exigibilité de la contribution.

INFORMATION

La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

ASSIETTE ET MONTANT DE LA CONTRIBUTION

MONTANTS DES ÉMISSIONS DE PRIME	+		A
MONTANTS DES ANNULATIONS OU DES REMBOURSEMENTS	-		B
ASSIETTE DE LA CONTRIBUTION	=		C
TAUX DE LA CONTRIBUTION	x	15 %	D
MONTANT BRUT DE LA CONTRIBUTION BIMESTRIELLE	=		E
PRÉLÈVEMENT POUR FRAIS DE RECOUVREMENT	x	0,8 %	F
MONTANT DES FRAIS DE RECOUVREMENT : **E x F**	=		G
MONTANT NET DE LA CONTRIBUTION BIMESTRIELLE (arrondi à l'euro le plus proche) : **E - G**	=		H
DÉDUCTION	-		I
MONTANT À PAYER	=		J

CONTRIBUTION VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés.

le : / /

Signature

VIREMENT

Votre ordre de virement à votre banque doit comporter les références :

Date limite d'envoi	MONTANT À PAYER

RÉSERVÉ À L'URSSAF

N° Siret
N° Compte
Période

+99>91>641999999999999999>0321> 275000+
S 9204d